

ADERSE 2018

Gouvernance collégiale et innovation sociale : ambivalence entre risques et opportunités et entre les logiques institutionnelles.

*COULIBALY Nonlourou Marie Paule
11 rue Jean Théophile 84800
L'Isle-sur-la-Sorgue - cmariepaul@gmail.com
PhD en sociologie, chercheuse associée
Chaire Jean Rodhain / Institut Catholique de Toulouse*

Résumé

Depuis ces dernières décennies, la gouvernance collégiale est apparue comme une nouvelle forme de management des organisations. Cette étude empirique analyse le type de gouvernance collective au sein d'organisations nées d'un processus d'innovation sociale. L'enjeu est de mieux comprendre ce mode de fonctionnement et les interactions entre les différents mécanismes qui en découlent. L'étude qualitative d'une organisation à but non lucratif qui emploie des salariés, contribue à mieux comprendre ce mode de gouvernance. Une ambivalence apparaît entre les opportunités et les risques de la gouvernance collégiale d'une part, et entre les logiques institutionnelles de rationalité budgétaire et les logiques de l'innovation sociale d'autre part. Le choix des orientations stratégiques, le développement de l'organisation et la mise en œuvre de ses projets sont à l'épreuve des aspirations collectives et des intérêts personnels des acteurs. Aussi la pratique de la collégialité au sein d'une organisation requiert-elle une capacité d'adaptation managériale à l'environnement et une certaine culture du temps pour atteindre durablement ses objectifs.

Mots clés : Innovation sociale – gouvernance collégiale- logiques institutionnelles –processus de prise de décision